

APPEL À LA GRÈVE

Suite à l'Assemblée des personnels du service « Résidences autonomie » du 18 avril 2017, il a été décidé de déposer un préavis de grève l'ensemble du personnel résidence et autonomie.

Ce mouvement de grève vise à exiger :

- La ré-organisation du service, en créant des groupes de travail impliquant les agents et les partenaires sociaux dans la création d'un nouveau projet de service.
- La fin de la polyvalence imposée et notamment pour les agents d'accueil qui souhaitent que leurs missions soient recentrées sur l'accueil.
- Le maintien des gardiens logés et non logés
- Le maintien de deux postes de responsables d'office et de deux adjoints
- Le recrutement de personnel supplémentaire
- La création de profils de postes pour l'ensemble des agents
- L'attribution d'une indemnité de tournée

Le personnel du foyer résidence « Les Cèdres » revendique aussi :

- Le repositionnement d'un agent sur le foyer résidence « Les Tamaris », cette demande fait suite à son comportement inadapté et agressif.
- La présence systématique du personnel encadrant tous les samedis tant que l'agent perturbateur n'est pas transféré sur le foyer résidence « Les Tamaris ».

**Rassemblements de protestation
devant les Foyers Résidences
le 3 mai 2017
durant la journée**

Pour l'exécutif
Zoulka MERZOUG